

<https://www.sudinfo.be/id14644/article/2017-09-29/stephan-jourdain-mis-en-demeure-lhomme-daffaires-na-toujours-pas-verse-largent>

PAR OLIVIER HENSKENS | L'ACTU DU CENTRE LE 29/09/2017 A 06:00

Stéphan Jourdain mis en demeure : l'homme d'affaires n'a toujours pas versé l'argent issu de la vente des terrains à La Louvière

C'est en juin 2016 que la SA Vieux Waleffe, propriété de Stéphan Jourdain, a revendu une partie des terrains des Laminoirs de Longtain à la Ville de La Louvière. Selon le contrat passé avec la Ville, il était alors censé reverser l'argent au liquidateur de la SA Longtain dans les dix jours suivant la signature de l'acte... Près d'un an et demi plus tard, rien n'est arrivé chez le curateur.



Selon nos informations, Me Karl de Ridder, qui a été désigné liquidateur de la SA Longtain, a mis en demeure l'ancien propriétaire des Laminoirs de Longtain. Il lui demande, sous peine de poursuites judiciaires s'il ne s'exécute pas, de réserver une grosse somme en provision de ce qu'il doit à la SA Longtain.

C'est, en réalité, une somme encore nettement inférieure à celle payée par la Ville pour acquérir les terrains destinés à construire le contournement Est. Le montant de la transaction était en effet de 1,352 million d'euros mais la SA Vieux Waleffe ne devait reverser que la somme nette d'impôts, raison pour laquelle, d'ailleurs, Stéphan Jourdain estimait qu'il fallait plus de temps pour déterminer le montant exact à verser...

Mais il semblerait que, finalement, la SA Vieux Waleffe n'ait pas eu à payer d'impôt sur la vente. Dans le bilan comptable déposé par l'entreprise, en tout cas, on découvre que, en 2016, la SA Vieux Waleffe a même récupéré 1.496 € aux impôts !

De même, la crainte de voir le prix du terrain réévalué par le propriétaire précédent n'est plus non plus d'actualité. Autrement dit, Stéphan Jourdain aurait déjà dû payer ce qu'il doit. Rappelons que c'est cet argent qui est censé revenir aux travailleurs qui avaient été licenciés, sans aucun dédommagement, lors de la reprise des Laminoirs de Longtain par l'homme d'affaires.

Jacques Gobert: «Stéphan Jourdain est un menteur»

Tous les terrains n'ont pas été revendus à la ville de La Louvière. Une partie, polluée, est toujours dans le giron de la SA Vieux Waleffe... Selon nos sources, Stéphan Jourdain a déclaré au liquidateur que la ville refusait d'acquérir ces terrains pour un euro symbolique... ce qui fait bien rire le bourgmestre, Jacques Gobert (PS) : « *Stéphan Jourdain est un menteur ! Nous avons payé 1,3 million d'euros pour le reste des terrains et nous aurions refusé de payer un euro pour le reste ? C'est évidemment lui qui voulu garder ces terrains !* » Dans quel but ? Comme vous pouvez le lire en page 4, les terrains des Laminoirs risquent d'être de plus en plus convoités à l'avenir.